

## ANGLAIS

### PRESENTATION DU SUJET

L'épreuve 1A, d'une durée de 3 heures, consiste en une version tirée d'un article de presse, suivie de deux essais de 80-100 mots et de 200-250 mots. L'épreuve de traduction vise à évaluer la compréhension d'un texte écrit en anglais ainsi que la capacité des candidats à le retranscrire correctement en français. Les sujets des deux essais portent sur le thème de l'article proposé. Le premier essai est une question testant surtout la compréhension de l'article, et le second est un sujet plus large permettant de puiser des arguments dans le texte ainsi que dans la culture personnelle des candidats.

### COMMENTAIRES GENERAUX

L'article proposé cette année était tiré du journal Observer du 19 novembre 2006 ; il portait sur les technologies de surveillance et d'identification. Il ne nécessitait pas de connaissances préalables du thème précis, mais il présentait quelques difficultés lexicales et syntaxiques qui ont été fatales aux candidats qui n'ont pas fait preuve d'assiduité dans leur apprentissage de l'anglais.

Cette année encore, le niveau des candidats était très hétérogène. Sur 1979 candidats effectifs, la moyenne est de 9.55, stable par rapport à l'an dernier. Le jury s'attache à utiliser toute la palette de notation, entre zéro et vingt sur vingt.

### VERSION

Le jury a noté un grand nombre de mauvaises, voire très mauvaises traductions cette année, dues au manque de méthode de certains candidats. Il n'est pas vain de rappeler qu'il est vivement conseillé aux candidats de bien repérer le passage à traduire et de traiter chacune des unités de sens dans leur intégralité. **Les omissions sont très lourdement sanctionnées**, donc il est fortement recommandé de traduire tous les termes en tâchant de respecter la cohérence de la phrase tant au plan syntaxique qu'au niveau du sens. Ainsi, nombreux sont les candidats qui ont omis les termes « *covert* », « *brush* » et « *scheme* », ou qui ont fait des choix de traduction fantaisistes, traduisant par exemple « *the covert reading of passports* » par « la lecture de la couverture de passeport », ou « la lecture couverte de passeport ».

L'analyse grammaticale de la phrase à traduire est également essentielle pour éviter les gros contresens. Ainsi l'adjectif « *new* » dans la phrase « *But these new, 21<sup>st</sup> century passports may be rather less secure* » a très souvent été pris pour un nom (ce qui donnait : « mais la nouveauté, ces nouveaux passeports » etc.), ce qui a conduit de nombreux candidats à faire une rupture syntaxique dans leur traduction. De même, le segment « *those whose nationality terrorists want to target* » a été mal interprété par de nombreux candidats par manque de repérage grammatical.

Le jury note également de grosses lacunes sur des notions grammaticales pourtant réputées acquises depuis le secondaire : trop de candidats ne maîtrisent pas le conditionnel, et ne saisissent pas les nuances des modaux tels que « *may* » et « *would* ».

De même, les déterminants ont trop souvent été traités à la légère, certains candidats confondant les articles indéfinis et définis, et, erreur bien plus grave, ne distinguant pas le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel.

Sur le plan lexical, un minimum est attendu des étudiants : des mots comme « *likely* », « *threat* », « *theft* », ne devraient pas poser de problème, et il est regrettable que les candidats qui ne connaissaient pas le sens du terme « ID » n'aient pas pris la peine de lire la traduction donnée par le jury en bas de page.

Enfin, soulignons que le niveau de français de certains candidats est plus que déroutant, et certaines très mauvaises notes sont imputables en grande partie à une connaissance très pauvre de la grammaire française. Il est inadmissible de trouver dans des copies des confusions entre l'infinitif et le participe passé, des erreurs d'accord à répétition, des erreurs sur le genre des noms. Le barème de notation prend bien entendu en compte ces nombreuses fautes d'expression française.

De fait, **l'orthographe française est tout simplement massacrée dans plus des deux tiers des copies. Ceci est extrêmement préoccupant pour de futurs ingénieurs**, qui doivent, répétons-le, disposer de compétences rédactionnelles minimales. Les fautes recensées ci-dessous sont particulièrement représentatives de celles que le jury a trop fréquemment constatées :

- **formes verbales élémentaires** : « tout en ailant... » (tout en ayant...?) ;
- **syntaxe** : « ceux que les terroriste veulent abattrent » ; « toutes les informations sera garder » ; « des pays ont introduient... » ;
- **accords** : « ces nouveaux passeports pourrait » ; « une expérience mené par » ; les cartes d'identités » (*sic*) ; ces nouveau passport (*sic*) du 21<sup>ème</sup> siècles » ; le vole d'identité ;
- **temps et voix** : « une expérience menait par... » (*sic*) ; « les informations que vous serez amenez à révélées » ; « la technologie utilisait pour les nouvelles cartes d'identité » ; « cela pourrait représentait... » ; « une fois qu'elle a était lue » ;
- **« conjugaison » des adjectifs** (une innovation grammaticale stupéfiante !) : « un programme et un scanner capablent de lire... » ; « il est vraient que toutes les informations... » ;
- **charabia** : « les terroristes d'identité » ; « au par avant » (auparavant ?) ; « doit a priori alerter la possibilité d'une menace des ID » (*sic*) ; « la possibilité du vol ID » ; « pour ceux de nationalité terroriste » ; « urgés par les Etats-Unis ».

Rappelons que la version anglaise est un exercice double : compréhension précise du texte anglais, mais aussi « mise en français ». La grande majorité des candidats néglige ce deuxième aspect, qui est pourtant essentiel.

Toutefois, le jury a pu apprécier la qualité de plusieurs traductions ainsi que quelques trouvailles heureuses, qui ont été bonifiées.

## ESSAIS

La deuxième partie de l'épreuve suppose elle aussi une certaine maîtrise de la langue, ainsi qu'un travail de préparation rigoureux.

La première question porte traditionnellement sur la compréhension de l'article proposé ; il est donc malheureux que de si nombreuses copies aient été hors sujet. Elle invitait notamment les candidats à repérer dans le texte les différents champs d'application de la technologie RFID en matière de surveillance (*In what ways can RFID technologies be used to increase surveillance?*). En réalité, le terme *surveillance* a trop souvent été mal compris, ce qui a conduit à des développements fort éloignés du sujet.

La seconde question est d'ordre général. Il fallait éviter de plaquer un développement « tout fait » sur les caméras de vidéo surveillance (ce n'était en effet qu'un aspect du sujet), ou de trouver un prétexte pour traiter des élections présidentielles, ou encore des problèmes dus au réchauffement climatique. Il est demandé aux candidats de présenter une argumentation structurée et convaincante à partir de la question posée, en prenant bien en compte les termes de la question. Ici le jury attendait un questionnement sur le rôle des nouvelles technologies dans le contrôle de la population, et éventuellement sur le degré de surveillance que l'on peut accepter de la part d'un État et/ou d'organismes privés. Notons une fois encore que la réussite dans cette partie de l'épreuve n'est nullement conditionnée par des connaissances encyclopédiques sur le sujet, mais par une réflexion claire et structurée autour d'arguments de bon sens, étayés par quelques exemples pertinents.

Si la structure des essais était généralement satisfaisante (présence d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion, présentation aérée), nombreuses sont les copies qui présentaient des idées pauvres et peu pertinentes. Aussi, il est à regretter que les essais manquent d'exemples, qui pouvaient pourtant être facilement puisés dans l'actualité.

Les essais sont également évalués sur la qualité de l'anglais. Le jury déplore le manque de vocabulaire de certains candidats, ainsi que des erreurs sur les structures de base. Pour citer quelques erreurs rédhibitoires : omission du « s » à la troisième personne du singulier du présent simple, confusion présent simple / présent progressif, prétérit / *present perfect*, confusion sur les verbes irréguliers, « *they are* » confondu avec « *there are* », erreurs sur les comparatifs, « *it exists* » au lieu de « *there are* ». Quelques très grosses fautes sont également à déplorer : « *honest people must can live without control...* ».

En conclusion, le jury ne saurait insister suffisamment sur l'importance de préparer cette épreuve par un entraînement régulier au cours des années de classe préparatoire. Il est recommandé d'apprendre de manière systématique des structures grammaticales anglaises, et de lire la presse anglo-saxonne pour enrichir son lexique général et spécialisé.